

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2024

Dans les locaux de l'Association St-Marc, Sévery 3, à Lausanne de 19h à 20h15

1. Accueil, liste de présence

Personnes présentes : Camille Bernath (CB) ; Sabine Droze-Rensch (SDR) ; Françoise Duvoisin (FD) ; Jean-Jacques Duvoisin (JJD) ; Liliane Guignard (LG) ; Christian Mühlheim (CM) ; Aurore Paquier (AP) ; Gérald Progin (GP) ; Lucie Ravel (LR) ; Geneviève Ziegler (GZ) ; Josette Weber (JW)

Personnes excusées : Laetitia Beney (LB) ; Gaëtan Da Cruz (GDC) ; Caroline Devallonné Dinbali (CDD) ; Odile Mottaz (OM)

2. Tour de table

Un tour de table est proposé, permettant ainsi aux nouvelles personnes présentes de connaître les participant·e·s à cette AG.

3. PV de l'AG 2023

Accepté avec remerciements à son auteur.

4. Rapport d'activité du Président de l'Association « Journal de Prélaz-Valency »

GP énumère les activités de l'Association pour l'année : 2023 a été une année de transition avec cet automne la fin du financement alors obtenu de la Fondation Leenards et ayant permis la parution de 9 numéros entre 2020 et 2023. Encouragé·e·s par des partenaires ainsi que par quelques personnes motivées, dès le printemps, les réflexions sur une suite possible ont débuté. Ont été sollicitées dans cette recherche de fonds : la Ville de Lausanne, la Migros, la Loterie romande et évidemment, l'Association St-Marc. Effectivement, lors de l'AG 2023, la Présidente de l'Association St-Marc avait encouragé l'Association à leur faire une demande de fonds. Fin novembre, bonne nouvelle, elle faisait un don qui assurait la poursuite du Journal durant un an. Grâce à cet appui, l'Association a aussi pu obtenir un don de 12'500 CHF de la Loterie romande qui n'accepte de demande que s'ils ne sont pas seuls à assurer un soutien ; cette somme garantit un peu plus de 3 ans de parution. Grosse déception du côté de la Ville de Lausanne qui n'a apporté aucun soutien.

Du côté d'une recherche de fonds auprès des « abonné·e·s », à part quelques dons il n'y a pas eu de réponse significative.

Plusieurs « spécialistes » ayant donné un retour positif voire élogieux, il a été décidé de garder le modèle existant et d'éditer trois fois l'an, un thème par numéro avec la même mise en pages.

Interpellé par cette recherche de fonds, le journal « Lausanne-Cité » a consacré un article au journal le 21 décembre 2023. Peu après, c'est la Télé Vaud-Fribourg qui s'y est intéressé et a lancé un reportage (le lien pour le visionner peut être demandé à GP).

Nouveau partenaire : l'APEMS de Clémence dont la directrice, LB, a rejoint l'équipe du Comité de rédaction élargie. Malheureusement, la coordinatrice des appartements protégés d'Althys a quitté son emploi et il n'y a pas eu de transmission de ce dossier. Autre nouvelle : le retrait du Centre socioculturel de la commission de rédaction élargie.

En ce qui concerne les chiffres, au niveau des abonnements papier, les nouvelles demandes remplacent les partant·e·s, ainsi il y avait, fin décembre, 130 abonné·e·s papier.

Sur internet, il y a un peu moins de 300 abonné·e·s dont 55 à 60% ouvrent le document et seulement entre 40 et 60 prennent connaissance d'une page. Ces chiffres paraissent faibles mais sont plus importants que pour des *newletters* d'organisations.

L'équipe de rédaction reste, pour l'instant, motivée à poursuivre la parution et GP reste intéressé à poursuivre dans cet emploi malgré son déménagement à +/- 2km du quartier.

Pour assurer la pérennisation du Journal, il serait cependant bon de trouver d'autres membres au Comité de rédaction.

5. Etat des comptes et rapport des vérificateur·trice·s des comptes, décharge des vérificateur·trice·s

GZ présente le compte de pertes et profits et le bilan pour l'années 2023. Dans les grandes lignes, le capital se montait au 31.12.2023 à 21'276,05 CHF. Durant l'année, 3'860,40 CHF ont été dépensés pour l'impression du journal ; les frais de secrétariat et de timbres se montent à 1'328,90 CHF et ceux du programme de mise en pages et site internet à 978,60 CHF. Les cotisations et dons atteignent 680,00 CHF et les dons-subventions « extraordinaires » de l'Association St-Marc et de la Loterie Romande : 12'500 CHF.

Le bénéfice est de : 12'525,55 CHF.

GZ souhaite cesser son activité de trésorière ; elle donne sa démission sachant que JJD est d'accord de reprendre le flambeau. Elle est remerciée pour son précieux travail.

LG au nom des vérificateur·trice·s des comptes nous fait part de leur rapport.

Les comptes et le rapport de vérification sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à leurs auteur·trice·s.

6. Nominations

Sandrine Prisi : secrétaire. Jean-Jacques Duvoisin : trésorier. Les 2 acceptent leur nomination, Mme Prisi avec effet immédiat et M. Duvoisin dès le 1^{er} juin. Liliane Guignard accepte un nouveau mandat de vérificatrice des comptes et Christian Mühlheim accepte de devenir le second vérificateur.

7. Budget

Le budget 2024 prévoit des dépenses se montant à 5'400 CHF, pour trois parutions.

8. Renoncement du Centre socioculturel à participer à la CRE et future collaboration

GDC a envoyé un mail pour expliquer les raisons du retrait du Centre socioculturel à la CRE et donner sa position et celle du Centre. GP : Du point de vue du Comité de rédaction, le Centre a toujours été peu investi et la collaboration parfois difficile ; cependant, que le Centre reste partie prenante du Journal même en quittant le CRE est positif. La possibilité de rédiger un article n'est toutefois pas garantie, mais dépendante des décisions prises lors des séances du CRE. Le thème et les délais rédactionnels seront transmis, le Centre pourra alors dire (dans un délai donné), s'il souhaite participer et avec combien de pages. Le Comité de rédaction confirmera alors ensuite si c'est possible ou non.

CB consent. Elle réagit sur la quantité estimée insuffisante des journaux distribués : le journal est placé à l'entrée du Centre, cependant, au vu des nombreuses activités proposées, mettre sa promotion en priorité est compliqué. Il est diffusé lors des mardis décentrés. Elle remercie pour le fait que le Centre puisse continuer à participer au Journal. Jusqu'à juin, au minimum, c'est GDC qui restera l'interlocuteur.

9. Nouveaux membres à la CRE

JW dit qu'elle pourrait évoquer notre souhait d'avoir de nouveaux membres au Conseil de Paroisse de St-Marc. FD dit qu'en tant que rédactrice responsable du journal paroissial « L'Essentiel » pour St-Joseph et pour le Journal de Prélaz-Valency, elle utilise ces deux « lieux d'écriture » comme des vases communicants et peut faire le lien. GP va reprendre contact avec Althys.

Pour augmenter la quantité de lecteur·trice·s, CM propose de faire un tout-ménage une fois et se proposer d'aller déposer le journal dans les boîtes aux lettres. Pour diverses raisons (prix, accessibilité aux boîtes aux lettres, durabilité) l'idée n'est toutefois pas retenue. SDR relève qu'elle ne peut plus distribuer dans certains lieux (Coop, pharmacie, etc.) du fait que les Directions le refusent.

10. Suite de la publication

Concernant le nombre de numéros : 3 numéros par année semble être le bon équilibre.

Pour l'Association du journal de Prélaz-Valency

Le Président

La Vice-Présidente

Gérald Progin

Françoise Duvoisin

Lausanne, le 11.05.24/sp